

Département des Hauts-de-Seine

**SÈVRES**



**HAUTS-DE-SEINE**

**LISTE DES MARCHES ATTRIBUES EN 2010**

**De plus de 20.000 € H.T. jusqu'au 30 avril 2010 et de plus de 4000 € H.T. à partir du 1<sup>er</sup> mai 2010.**

## **MARCHES DE PRESTATIONS DE SERVICES**

### **RECETTES**

Marché passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert relatif à la régie publicitaire du journal municipal et du guide pratique de la Ville, attribué le 16 juin à la **société ESER** (93118), pour une durée maximale de 4 ans. Les pourcentages des recettes garantis pour le journal municipal « le Sévrien » et pour le guide pratique de la Ville sont fixés à 62%. Le montant H.T. global de la redevance minimum garantie pour le journal municipal « le Sévrien » est fixé à 120 000 €, et le montant H.T. global de la redevance minimum garantie pour le guide pratique est fixé à 32 000 €.

### **ENTRE 4.000 EUROS H.T. ET 89.999,99 EUROS H.T.**

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la maintenance, au dépannage et à la réparation des appareils élévateurs de la Ville de Sèvres, attribué le 13 juillet à la **société OTIS** (92800), pour une durée de 3 ans et un montant minimum global de 29 975 € H.T. soit 35 850,10 € T.T.C. et un montant maximum global de 84 975 € H.T. soit 101 630,10 € T.T.C.

\* \* \*

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la réalisation de l'audit énergétique de la piscine municipale, attribué le 20 août à la **société H3C – ENERGIES** (38240), pour une durée maximale de 18 semaines et un montant de 8 800 € H.T. soit 10 524,80 € T.T.C.

\* \* \*

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la maintenance et à la fourniture de matériels de lutte contre l'incendie, attribué le 20 août à la **société ACCLI** (78500), pour une durée de 4 ans maximum et pour un montant minimum global de 16 000 € H.T. soit 19 136 € T.T.C. et un montant maximum global de 80 000 € H.T. soit 95 680 € T.T.C.

\* \* \*

Marché passé selon la procédure adaptée relatif au service de transport routier régulier relatif au ramassage scolaire – circuit Troyon – (vers les écoles maternelles Brimboration et élémentaires Gambetta A et B) et sorties occasionnelles pour les écoles et les accueils de loisirs de la Ville de Sèvres, attribué le 23 août à la société **KEOLIS YVELINES** (78000), pour une durée de 2 ans maximum et pour un montant minimum global de 32 000 € H.T. soit 38 272 € T.T.C. et un montant maximum global de 80 000 € H.T. soit 95 680 € T.T.C.

\* \* \*

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la gestion de 234 places de stationnement appartenant à la Commune au sein du parking de la Copropriété du Quartier du Théâtre, attribué le 9 septembre à la **société Q-PARK** (92100), pour une durée de 2 ans maximum et pour un montant de 11 300 € la première année.

\* \* \*

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la reproduction et au façonnage de divers documents sur supports papier et électronique de la Ville de Sèvres, attribué le 14 octobre à la **société TECHNIPLAN** (78350), pour une durée de 2 ans maximum et pour un montant maximum global de 80 000 € H.T. soit 95 680 € T.T.C.

Marché passé selon la procédure négociée relatif à l'évolution du progiciel de gestion de la Bibliothèque, attribué le 23 octobre à la société **GFI PROGICIELS** (93400), pour une durée de 4 ans maximum et un montant de 41 622,62 € H.T. soit 49 780,65 € T.T.C.

\* \* \*

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la prestation de restauration à l'occasion du 11 novembre à destination des séniors, attribué le 26 octobre à la **société FRANCE EVENEMENT** (94550), pour un montant de 12 765,88 € H.T. soit 13 468 € T.T.C.

\* \* \*

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à l'analyse de questionnaires de satisfaction concernant les principaux outils de communication municipaux, attribué le 24 novembre à la **société OCCURENCE** (75009), pour un montant de 8 353,60 € H.T. soit 9 990,90 € T.T.C.

\* \* \*

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la dératisation, la désinsectisation et la désinfection des bâtiments communaux, des espaces publics et des débarras salubriques et dératisation du réseau d'assainissement (2 lots) attribué pour une durée maximale de 4 ans :

- Lot n°1 « interventions de désinsectisation, dératisation et désinfection des bâtiments communaux et des espaces publics – opérations de destruction des guêpes, frelons et polistes sur le domaine public – débarras salubriques publics et/ou privés » attribué le 30 novembre à la société **PROCIR** (77140) pour un montant minimum total de 20 000 € H.T., et un montant maximum total de 60 000 € H.T. (TVA 5,5% et 19,6%)
- Lot n°2 « opérations de dératisation du réseau d'assainissement communal et des berges de Seine » attribué le 30 novembre à la société **PROCIR** (77140) pour un montant de 17 440 € H.T. soit 18 737,60 € T.T.C. (TVA 5,5% et 19,6%)

\* \* \*

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la distribution et à l'insertion de documents dans le journal Le Sévrien, attribué le 2 décembre à la **société DISTRI RENOV** (91150) pour une durée de 4 ans maximum pour un montant minimum de 32 000 € H.T. soit 38 272 € T.T.C. et pour un montant maximum de 84 000 € H.T. soit 100 464 € T.T.C.

### **ENTRE 90.000 EUROS H.T. ET 192.999,99 EUROS H.T.**

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la maintenance et à l'assistance des éléments matériels et logiciels composant l'architecture virtualisée sous VMWare, attribué le 15 septembre à la **société OLYSEO** (95000), pour une durée maximale de 3 ans et un montant minimum global de 120 000 € H.T. soit 143 520 € T.T.C. et un montant maximum global de 180 000 € H.T. soit 215 280 € T.T.C.

\* \* \*

Marché passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert relatif à l'Assurance prévoyance statutaire, attribué le 7 décembre à la **société GRAS SAVOYE** (92202) pour une durée de 4 ans maximum pour un montant global de 159 376 € H.T. (pas de T.V.A.)

## **193.000 EUROS H.T. ET PLUS**

Marché passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert relatif à la réalisation de missions de contrôle technique et de vérifications réglementaires des installations dans les bâtiments et équipements de la ville de Sèvres (2 lots), attribué pour une durée maximale de 4 ans et un montant minimum total de 92 000 € H.T., soit 110 032 € T.T.C. et un montant maximum total de 420 000 € H.T., soit 502 320 € T.T.C.

- Lot n°1 «missions de contrôle technique et de vérifications périodiques réglementaires des installations et équipements liés à la sécurité des bâtiments », attribué le 19 avril à la **société QUALICONSULT EXPLOITATION IDF** (75010), pour un montant minimum total de 80 000 € H.T., soit 95 680 € T.T.C., et un montant maximum total de 360 000 € H.T., soit 430 560 € T.T.C.
- Lot n°2 « vérifications périodiques réglementaires des aires de jeux collectives dans les bâtiments communaux, des équipements sportifs et des équipements de protection individuelle ( EPI) », attribué le 20 avril à la **société SOECO** (95160), pour un montant minimum total de 12 000 € H.T., soit 14 352 € T.T.C., et un montant maximum total de 60 000 € H.T., soit 71 760 € T.T.C

## **MARCHES DE FOURNITURES**

### **ENTRE 4.000 EUROS H.T. ET 89.999,99 EUROS H.T.**

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à l'acquisition d'un office dans l'Hôtel de Ville permettant de recevoir 250 personnes en cocktail et 120 convives en service à table, attribué le 5 février à la **société CPCI** (91230) pour un montant de 24 179 € H.T., soit 28 918,08 € T.T.C.

\* \* \*

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à l'acquisition de matériels informatiques (clients légers et écrans) et de logiciels (licences VMWARE), attribué le 23 août à la **société OLYSEO** (95000), pour une durée maximale de 2 ans et un montant minimum global de 20 000 € H.T., soit 23 920 € T.T.C., et un montant maximal global de 60 000 € H.T., soit 71 760 € T.T.C.

\* \* \*

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la fourniture et la gestion de CD-ROM et DVD-ROM, attribué le 7 octobre à la société **RDM VIDEO** (95110), pour un montant minimum total de 1 600 € H.T., soit 1 913,60 € T.T.C., et un montant maximum total de 5 600 € H.T., soit 6 697,60 € T.T.C.

\* \* \*

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la fourniture de colis gastronomiques aux seniors à l'occasion du 11 novembre, attribué le 29 octobre à la société **LES DUCS DE**

**GASCOGNE** (32201), pour un montant de 5 445 € H.T. (TVA 5,5% ou 19,6% selon les produits)

\* \* \*

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la fourniture de ballotins de chocolats, attribué le 19 novembre à la **société STE EXCELLO-LEONIDAS** (92012) pour un montant de 14 925 € H.T., soit 15 750 € T.T.C.

**ENTRE 90.000 EUROS H.T. ET 192.999,99 EUROS H.T.**

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à l'acquisition et la livraison de fournitures et matériels d'éducation et d'éveil à destination des enfants de 0 à 12 ans pour les écoles, les accueils de loisirs et les structures petite enfance de la Ville de Sèvres (3 lots), attribué le 6 mai à la **société PAPETERIES PICHON SAS** (42353), pour une durée maximale de 7 mois et un montant minimum total de 50 000 € H.T., soit 59 800 € T.T.C., et un montant maximum total de 100 000 € H.T. soit 119 600 € T.T.C.

\* \* \*

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la fourniture et à la gestion d'ouvrages et divers documents de toutes natures, sur tous supports et de toutes origines (9 lots), attribué pour une durée maximale de 2 ans et un montant minimum global de 67 800 € H.T. et un montant maximum global de 185 000 € H.T. (TVA 5,5% ou 19,6% selon les lots)

- Lot n°1 « Documents pour adultes » attribué le 19 juillet à la **société ALIZE-SFL** (93200) pour un montant minimum global de 24 000 € H.T. soit 25 320 € T.T.C., et un montant maximum global de 57 000 € H.T. soit 60 135 € T.T.C.
- Lot n°2 « Document pour la jeunesse » attribué le 20 juillet à la **société FELIZ-LA LIBRAIRIE DES ENFANTS** (78000) pour un montant minimum global de 10 000 € H.T. soit 10 550 € T.T.C., et un montant maximum global de 37 000 € H.T. soit 39 035 € T.T.C.
- Lot n°3 « Bandes dessinées » attribué le 20 juillet à la **société FELIZ-LA LIBRAIRIE DES ENFANTS** (78000) pour un montant minimum global de 6 000 € H.T. soit 7 176 € T.T.C., et un montant maximum global de 20 000 € H.T. soit 23 920 € T.T.C.
- Lot n°4 « Disques compact musique » attribué le 20 juillet à la **société GAM S.A.S.** (74008) pour un montant minimum global de 12 000 € H.T. soit 14 352 € T.T.C., et un montant maximum global de 24 000 € H.T. soit 28 704 € T.T.C.
- Lot n°5 « Partitions musicales » attribué le 22 juillet à la **société Librairie Musicale Internationale** (13006) pour un montant minimum global de 400 € H.T. soit 422 € T.T.C., et un montant maximum global de 1 400 € H.T. soit 1 477 € T.T.C.
- Lot n°6 « DVD » attribué le 19 juillet à la **société ADAV** (75020) pour un montant minimum global de 12 000 € H.T. soit 14 352 € T.T.C. et un montant maximum global de 30 000 € H.T. soit 35 880 € T.T.C.

- Lot n°7 « CD-ROM et DVD-ROM » déclaré sans suite.
- Lot n°8 « Textes Lus » attribué le 19 juillet à la **société LIVRAPHONE** (75015) pour un montant minimum global de 1 000 € H.T. soit 1 196 € T.T.C., et un montant maximum global de 6 000 € H.T. soit 7 176 € T.T.C.
- Lot n°9 « Livres neufs soldés » attribué le 20 juillet à la **société DIFF 3000 EDITIONS** (37250) pour un montant minimum global de 800 € H.T. soit 844 € T.T.C., et un montant maximum global de 4 000 € H.T. soit 4 220 € T.T.C.

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à l'acquisition de licences Microsoft, attribué le 19 juillet à la **société SCC** (92744), pour une durée maximale de 3 ans et un montant minimum global de 24 000 € H.T., soit 28 704 € T.T.C., et un montant maximal global de 150 000 € H.T., soit 179 400 € T.T.C.

\* \* \*

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à l'acquisition de matériels sportifs (2 lots), pour une durée maximale de 4 ans et un montant minimum global de 27 500 € H.T., soit 32 890 € T.T.C. et un maximum total de 110 000 € H.T.; soit 131 560 € T.T.C.

- Lot n°1 « Matériels divers » attribué le 14 décembre à la **société CAMMA SPORT** (35380) pour un montant minimum global de 22 500 € H.T., soit 26 910 € T.T.C. et un montant maximum global de 90 000 € H.T., soit 107 640 € T.T.C.
- Lot n°2 « Matériels de gymnastique et matelas, tapis, mousse, protections, housses » attribué le 14 décembre à la société **DECASPORT** (93403) pour un montant minimum global de 5 000 € H.T., soit 5 980 € T.T.C. et un montant maximum global de 20 000 € H.T., soit 23 920 € T.T.C.

### **193.000 EUROS H.T. ET PLUS**

Marché passé selon la procédure négociée relatif à l'achat de carburant par cartes accréditées, attribué le 18 mars à la **société BP FRANCE** pour une durée maximale de 4 ans, marché à bons de commande sans minimum et sans maximum.

## **MARCHES DE TRAVAUX**

### **ENTRE 4.000 EUROS H.T. ET 89.999,99 EUROS H.T.**

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la création d'un local poubelle à l'Hôtel de Ville, attribué le 11 mai à la société **FT BATIMENT** (78660), pour un montant total de 21 762,20 € H.T., soit 26 027,59 € T.T.C.

\* \* \*

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la création d'une issue de secours au service des espaces verts de la Ville de Sèvres, attribué à la **société ACTRA** (94438), pour une durée de 8 semaines et pour un montant de 20 219, 89 € HT. soit 24 182, 99 € T.T.C.

\* \* \*

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la démolition totale du réfectoire de démission de l'école Croix Bosset, attribué le 14 septembre à la société **COLAS AGENCE SNPR YVELINES VAL D'OISE S.A.** pour une durée de 30 jours et pour un montant de 41 860 € H.T. soit 50 064, 55 € T.T.C.

Marché passé selon la procédure adaptée relatif aux travaux de reprise des structures bois de la charpente de l'église saint romain de Sèvres, attribué le 20 décembre à la société **LES CHARPENTIERES DE PARIS** pour une durée de 14 semaines et pour un montant de 38 320 € H.T. soit 45 830,72 € T.T.C.

### **ENTRE 90.000 EUROS H.T. ET 4 845 000 € H.T.**

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à la réfection à neuf d'une verrière dans le centre de loisirs Brimboration à Sèvres, attribué le 30 avril à la **société ARCOLUX FRANCE** (28360), pour un montant total de 122 540 € H.T., soit 146 557,84 € T.T.C.

\* \* \*

Marché passé selon la procédure adaptée relatif à un bail d'entretien (9 lots), attribué pour une durée maximale de 4 ans et un montant minimum total de 920 000 € H.T., et un montant maximum total de 2 680 000 € H.T.

- Lot n°1 « Couverture / Zinguerie », attribué le 8 mars à la **société SCHNEIDER & CIE** pour un montant minimum total de 160 000 € H.T., soit 191 360 € T.T.C, et un montant maximum total de 480 000 € H.T., soit 574 080 € T.T.C.
- Lot n°2 « Etanchéité », attribué le 22 avril à la **société DESCHAMPS** pour un montant minimum total de 80 000 € H.T., soit 84 400 € T.T.C., et un montant maximum total de 400 000 € H.T., soit 422 000 T.T.C

- Lot n°3 « Menuiseries aluminium, métalliques », attribué le 12 mars à la **société SAS SOMEN** pour un montant minimum total de 80 000 € H.T., soit 95 680 € T.T.C., et un montant maximum total de 240 000 € H.T., soit 287 040 € T.T.C.
- Lot n°4 « Menuiseries PVC », attribué le 22 mars à la **société SEMAP SA** pour un montant minimum total de 80 000 € H.T., soit 95 680 € T.T.C., et un montant maximum total de 240 000 € H.T., soit 287 040 € T.T.C.
- Lot n°5 « Menuiseries bois », attribué le 9 mars à la **société ENTREPRISE DEJEU** pour un montant minimum total de 120 000 € H.T., soit 143 520 € T.T.C., et un montant maximum total de 240 000 € H.T., soit 287 040 € T.T.C.
- Lot n°6 « Stores/ Occultations », attribué le 8 mars à la **société CYB STORES** pour un montant minimum total de 60 000 € H.T., soit 71 760 € T.T.C., et un montant maximum total de 180 000 € H.T. soit 215 280 € T.T.C.
- Lot n°7 « Electricité courants forts / courants faibles », attribué le 22 avril à la **société ENTRA** pour un montant minimum total de 160 000 € H.T., soit 191 360 € T.T.C., et un montant maximum total de 480 000 € H.T., 574 080€ T.T.C.
- Lot n°8 « Plomberie / Sanitaire », attribué le 9 mars à la **société UNION TECHNIQUE DU BATIMENT** pour un montant minimum total de 120 000 € H.T., soit 143 520 € T.T.C., et un montant maximum total de 240 000 € H.T. soit 287 040 € T.T.C.
- Lot n°9 « Plafonds suspendus », attribué le 22 avril à la **société SBME** pour un montant minimum total de 60 000 € H.T., soit 71 760 € T.T.C., et un montant maximum total de 180 000 € H.T., soit 215 280 € T.T.C.

\* \* \*

Accord Cadre passé selon la procédure adaptée relatif à un bail d'entretien (2 lots), attribué pour une durée de 4 ans pour un montant minimum total de 440 000 € H.T., et un montant maximum total de 1 560 000 € H.T.

- Lot n°1 « Maçonnerie / Plâtrerie / Revêtements de sols durs » attribué le 20 avril aux **sociétés COPROM** (92400), **SBME** (92000) et **ERAH** (92140), pour un montant minimum total de 160 000 € H.T., soit 191 360 € T.T.C., et un montant maximum total de 640 000 € H.T., soit 765 440 € T.T.C.
- Lot n°2 « Peinture / Revêtements de sols durs » attribué aux **sociétés PAPILLON** (92100) le 20 avril, **LAMOS** (93160) le 21 avril et **ERAH** (92140) le 20 avril, pour un montant minimum total de 280 000 € H.T., soit 334 880 € T.T.C., et un montant maximum total de 920 000 € H.T., soit 1 100 320 € T.T.C.